

MAINTENANCE

La maintenance minimale recommandée par module consiste en une inspection visuelle, ainsi qu'un test de fonctionnement périodique.

Pour le test de fonctionnement, suivez la procédure indiquée antérieurement. Pour faciliter le réarmement de la centrale algorithmique, vous pouvez travailler en mode essai de zones. (Voir le manuel de fonctionnement de la centrale algorithmique correspondante).

CODIFICATION DU MODULE

Tous les équipements algorithmiques doivent être codifiés avec un numéro selon leur personnalisation. L'enregistrement de la numération du module peut être réalisé depuis :

1. Programmation d'adresses manuelle AE/SA-PRG. Voir le manuel du programmeur pour sa codification.
2. Centrale algorithmique. Voir le manuel de manipulation de la centrale algorithmique pour sa codification.

en programmant un numéro compris entre 1 et 125 selon la personnalisation. Pour le système algorithmique, le module occupe une seule position dans la boucle, bien que vous puissiez personnaliser individuellement le texte et le fonctionnement de jusqu'à 8 entrées, selon le modèle.

Le numéro d'identification de l'équipement et le témoin de fonctionnement sont enregistrés dans la mémoire EEPROM.

Avant de connecter le module à la boucle algorithmique, **vérifiez que sa codification est correcte.**

INHIBITION DU CLIGNOTEMENT DU TÉMOIN DE FONCTIONNEMENT

Le mode du témoin de fonctionnement peut être modifié à l'aide du programmeur AE/SA-PRG. Par défaut, le mode de fonctionnement est activé.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation :	18 ~ 27 V (Boucle algorithmique carte AE/SA-CTL)
Consommation au repos :	1,1 mA
Consommation en alarme :	Module AE/SA-2E : 1,2 (2 entrées activées) Module AE/SA-8E : 1,3 (8 entrées activées)
Câblage de la boucle algorithmique :	2 fils ; section recommandée 1,5 mm ² Raccords extractibles pour toutes les connexions
Entrées :	Contacts exempts de tension Programmables par contact ouvert ou fermé
Marge de températures :	0 - +50 °C (température ambiante)
Marge d'humidité :	Humidité relative de 10 % à 90 % sans condensation
Matériau de la carcasce :	ABS
Indicateur lumineux :	Témoin de fonctionnement : clignotement rouge (il peut être inhibé.) Activation : rouge clignotant
Dimensions :	105 x 82 x 25 mm
Fixation :	4 orifices Ø 3,5 mm
Poids :	100 g

MODULES D'ENTRÉES ALGORITMIQUES

MODULE 2 ENTRÉES : AE/SA-2E

MODULE 8 ENTRÉES : AE/SA-8E

Unités avec microprocesseur, conçues pour être utilisées avec les centrales d'alarme algorithmiques contre les incendies d'AGUILERA ELECTRONICA, qui gèrent les communications et le contrôle des signaux des entrées exemptes de tension.

Le fonctionnement de chaque entrée peut être sélectionné par contact ouvert ou contact fermé au repos, au moyen de la programmation dans la personnalisation de l'installation.

Il est également possible de personnaliser chaque entrée de façon individuelle, avec le type de signal qu'elle contrôle, sa localisation et son changement d'état (extracteur de garage activé, sortie d'urgence ouverte, etc.)



Le module envoie un signal à la centrale algorithmique indiquant le changement d'état de chaque entrée.

Elles sont fabriquées selon la norme EN 54-18:2005.

Elles comprennent :

- Témoin de fonctionnement : il indique un fonctionnement correct en clignotant de couleur rouge par le voyant d'état. La fréquence des clignotements dépend de si l'équipement est au repos ou s'il a une entrée activée. Si les clignotements s'avèrent dérangeants dans des cas concrets, ceux-ci peuvent être inhibés de façon individuelle.
- Raccords extractibles pour faciliter le branchement sur le terrain.
- Boîtier protecteur du circuit qui laisse visible le voyant d'état de l'équipement.
- Identification individuelle : chaque module est identifié individuellement par un numéro dans la boucle de l'installation. Ce numéro est enregistré dans la mémoire EEPROM et est donc maintenu même si le module reste sans alimentation de façon prolongée.

SCHÉMA DE BRANCHEMENT

Montage

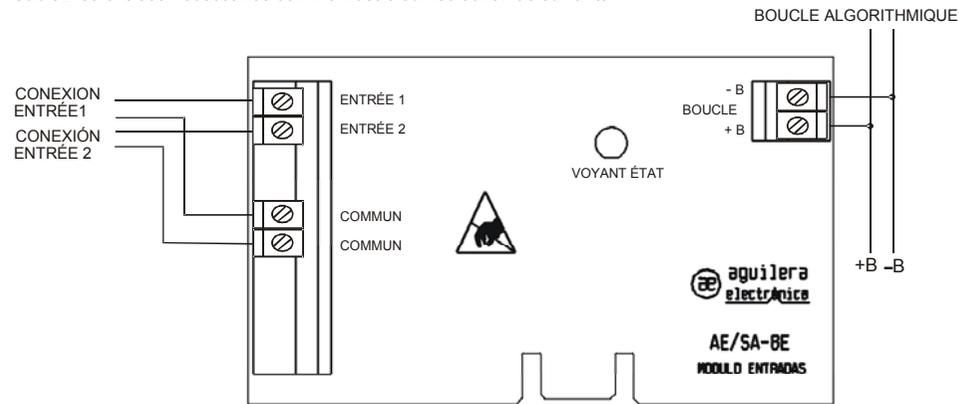
Pour l'installation des modules, ouvrez le couvercle du module en appuyant sur la partie centrale de celui-ci. Fixez le module à l'aide de 4 vis en utilisant les orifices de fixation prévus à cette fin.

Câblage

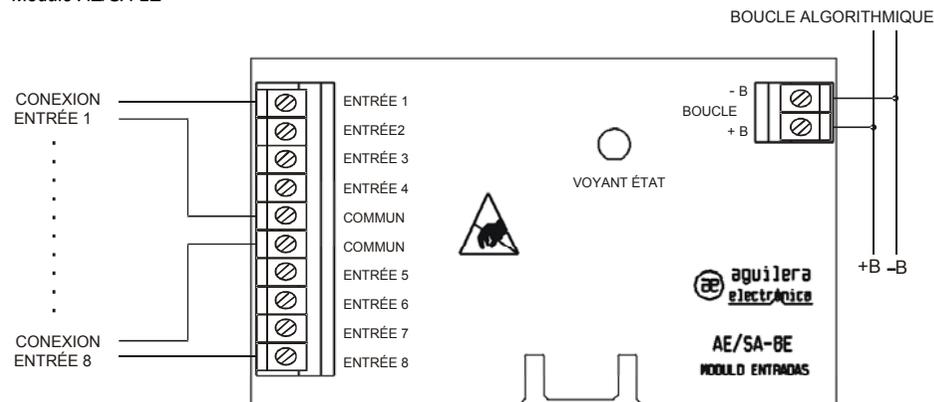
Déconnectez la tension d'alimentation de la boucle de détection avant d'installer le module.

- Connectez le positif d'entrée de la boucle de détection à la borne + B.
- Connectez le négatif d'entrée de la boucle de détection à la borne - B.

Câblez les entrées nécessaires comme illustré sur les schémas suivants.



Module AE/SA-2E



Module AE/SA-8E

Une fois les connexions réalisées, fermez le module en faisant attention de laisser le voyant d'état visible.

VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT

Les modules doivent être testés après leur installation et suivre une maintenance périodique.

Avant de réaliser les tests de fonctionnement, informez l'autorité compétente que des tâches de maintenance sont en cours de réalisation dans le système de détection d'incendies, et assurez-vous que toutes les fonctions d'évacuation, de manœuvres et de déclenchements d'extinction automatique sont désactivées.

- Lorsque vous retirez le raccord de connexion du module, la zone doit passer en état de dérangement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez qu'il est programmé correctement dans la centrale algorithmique.
- Vérifiez que le module est en cours de fonctionnement, en observant s'il clignote de couleur verte toutes les 10 s, à condition que cette fonction n'ait pas été inhibée de façon individuelle. Si le clignotement n'est pas inhibé, et que le détecteur ne clignote pas, cela indique une défaillance dans celui-ci ou dans le branchement.
- Activez les entrées du module en vérifiant que la centrale algorithmique reçoit le changement d'état. La fréquence du clignotement de l'indicateur lumineux augmentera également.
- Remettez les entrées dans la position de repos. Pour réarmer le système, appuyez sur la touche RÉARMEMENT de la centrale algorithmique.

Les modules n'ayant pas passé les tests de fonctionnement avec succès doivent être remplacés et réparés.

Une fois les tests terminés, connectez à nouveau les fonctions d'évacuation, de manœuvres et de déclenchements d'extinction, puis informez l'autorité compétente que le système de détection d'incendies est à nouveau en service.